



Uccle le 27/04/2020

Courrier aux parents des élèves
de 6^{ème} primaire des écoles
communales d'Uccle

Service Education

DEPARTEMENT AFFAIRES EDUCATIVES

Votre correspondant : Dominique Albert

Tél. : 02/348.67.97

Courriel : dalbert@uccle.brussels

Chers parents,

Comme vous l'aurez entendu lors du Conseil National de Sécurité de ce vendredi 24 avril, les écoles rouvriront, par phases, à partir du lundi 18 mai. Sachez que, comme ce fut le cas depuis le début de la crise, nous prendrons le temps d'analyser ces consignes et appliquerons les recommandations avec comme priorité la sécurité des enfants et de l'ensemble du personnel. Nous apporterons bien évidemment une attention toute particulière à l'entretien de l'ensemble des locaux avant et pendant la reprise. Des informations et consignes précises vous parviendront ultérieurement.

Nous sommes également conscients des inquiétudes de nombre d'entre vous quant aux effets de la suspension des cours sur l'avenir scolaire de vos enfants. Certes, l'éloignement forcé de l'école pendant plusieurs semaines n'est pas idéal. Il nous semble important, à ce propos, de faire preuve de relativité en inscrivant l'analyse dans une vision large et globale, celle de la scolarité maternelle et primaire étalée sur une dizaine d'années. Nous pouvons également considérer que cet éloignement forcé a sans doute aussi constitué une opportunité, pour de très nombreux élèves, de vivre à un autre rythme et de développer de nombreuses nouvelles compétences que nous aurons à cœur d'entretenir et développer.

Les apprentissages qui auront été suspendus reprendront donc progressivement et dans un esprit de continuité sans que les écoles ne se lancent dans une course pour « rattraper le temps perdu ». Une attention particulière sera évidemment portée aux enfants les plus fragiles pour qui une différenciation pédagogique est indispensable. D'autre part, conformément aux décisions prises par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous vous rappelons que les sessions d'examens sont annulées. Le temps scolaire qu'il nous restera à partager avec vos enfants sera exclusivement consacré aux retrouvailles et à la reprise sereine du travail.

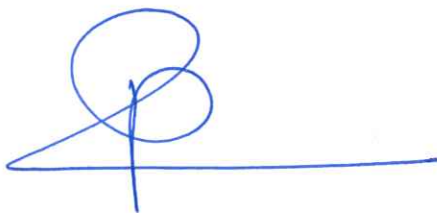
Nous avons établi, de commun accord avec toutes les directions des écoles communales que les enfants ne seront soumis à aucune évaluation globale d'ici la fin de l'année scolaire. Ainsi, c'est le conseil de classe, qui, à la lumière des résultats obtenus par les élèves sur les deux dernières années (P5 & P6) validera la scolarité primaire et déterminera l'obtention du Certificat d'Etude de Base (CEB).

L'ensemble des directions et des enseignants du réseau communal ucclóis mettra dès lors tout en œuvre pour que vos enfants retrouvent, avec plaisir, leurs marques dans leur environnement scolaire. Ils seront accueillis au sein de leur école et de leur classe avec bonheur et bienveillance quelles qu'aient été leurs possibilités de travail à domicile pendant le confinement, du temps sera pris pour les écouter et découvrir ce qu'ils auront vécu pendant cette période. Le plus important étant qu'ils retrouvent au plus vite leur insouciance d'enfant nécessaire à leur épanouissement.

Nous restons bien évidemment à votre entière disposition, ainsi que les directions des écoles, pour répondre à vos éventuelles interrogations.

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous prions de croire, Chers Parents, à l'assurance de notre meilleure considération.

Philippe WARGNIES



Chef Département

Carine GOL-LESCOT



Echevin de l'Enseignement

Boris DILLIES



Bourgmestre